



LA ROCHE  
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

# PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE  
**AVESSAC**



**2023 - 2024**

Numéro de déclaration : 0440711AP000223-E01

# S O M M A I R E

p. **3**

## **I. MODALITÉS D'ORGANISATION**

- A. Lieu et Adresse
- B. Modalités d'accès à l'accueil périscolaire
- C. Communication
- D. L'équipe d'encadrement
- E. Les locaux d'accueil et leur affectation

p. **6**

## **II. PROJET DE FONCTIONNEMENT**

- A. Vie quotidienne
- B. Règles de vie

p. **7**

## **III. DÉMARCHE ÉDUCATIVE**

- A. Rappel des principaux axes du PEDT
- B. Les objectifs pédagogiques

p. **8**

## **IV. L'ANNÉE 2023/24 À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

- A. Projet d'animation
- B. Moyens mis en œuvre
- C. Bilan pédagogique

p. **9**

## **V. ANNEXES**

- A. Organigramme
- B. Outils d'évaluation

# I. MODALITÉS D'ORGANISATION

## A. Lieu et adresse



Une **SPL** est une société de type société anonyme, mais dont le capital est détenu à 100% par des collectivités territoriales ou groupements de collectivités. Les **SPL** sont des sociétés régies pour l'essentiel, par le droit privé. Leurs salariés et leur comptabilité relèvent du droit privé. Elles ont un capital exclusivement public, détenu par au moins deux collectivités locales ou leurs groupements et se voient attribuer leurs missions sans mise en concurrence. Les **SPL** ne peuvent intervenir que pour leurs actionnaires publics et sur leurs seuls territoires. Elles complètent la gamme des **Entreprises Publiques Locales (EPL)** et permettent aux collectivités locales de disposer d'un nouveau mode d'intervention capable de moderniser la gestion des services publics locaux.

Suite à une demande de l'État (cf. arrêté préfectoral du 16 Juin 2016), le **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)** a été dissous le 31 Décembre 2016. Le **SIVU** Enfance - Jeunesse laisse donc sa place à la **Société Publique Locale La Roche** depuis le 1er Janvier 2017.

Les communes d'**Aveillac, Fégréac, Massérac, Plessé et Saint-Nicolas de Redon** ont confié leurs compétences **enfance et jeunesse pour les 3-17 ans** à **La Roche** par deux **Délégations de Service Public** : **DSP** Accueil des jeunes (pendant les périodes scolaires) et **DSP** Enfance et Jeunesse (période de vacances scolaires). Chaque commune est représentée par des administrateurs, qui sont obligatoirement consultés ou informés pour toute décision de développement, d'engagement et de financement des opérations confiées.

**La Roche** a pour fonction l'administration des accueils, la coordination des acteurs et des missions ainsi que l'exploitation administrative, technique et financière.

## LA ROCHE EN QUELQUES CHIFFRES :

**05**

**COMMUNES LIMITOPHES**  
bénéficient de nos services

**08**

**SITES D'ACCUEIL**  
dont 2 accueils de loisirs et 1 service jeunesse

**27**

**SALARIÉS**  
travaillent pour **La Roche**

Organigramme en annexe.

## B. Modalités d'accès à l'accueil périscolaire

Toute fréquentation des accueils périscolaires implique la constitution préalable d'un **DOSSIER D'INSCRIPTION**. Le Dossier d'inscription donne ensuite accès au **portail famille** avec un espace dédié et sécurisé afin de procéder aux réservations.

<https://audomainedelarocheportail-familles.app/>

Les enfants scolarisés à l'école publique du Petit Bois et l'école privée de Sainte-Marie de la commune d'Avessac sont pris en charge **aux heures qui précèdent et suivent la classe**.

Les familles bénéficient d'une tarification selon leur Quotient Familial par tranche de 30min. Ces tarifs sont votés chaque année par les actionnaires.

	QF1 < 380	QF2 381 à 500	QF3 501 à 680	QF4 681 à 760	QF5 761 à 900	QF6 901 à 950	QF7 951 à 1500	QF8 1501 à 2000	QF9 2001 à 2500	QF10 > 2501	HORS SPL
<b>PÉRISCOLAIRE</b> (par tranche de 30 minutes)	0,72€	0,82€	0,93€	1,03€	1,13€	1,24€	1,34€	1,44€	1,55€	1,65€	1,75€

Les enfants sont pointés à leur arrivée le matin et le soir en partant sur notre logiciel de pointage, cela déclenche automatiquement la facturation en conséquence.

Les inscriptions sont ouvertes et accessibles **via le portail famille depuis le 21 août** pour l'année scolaire 2023/24. Possibilité de joindre directement nos services par téléphone **02 52 78 00 10** ou par mail à **reservation@audomainedelarochefr**

**ATTENTION** : le nombre de places en accueil collectif de mineurs est fixé en fonction du nombre d'encadrants afin de garantir la sécurité et la qualité de nos accueils : **les places pourront donc être limitées**. Toutes ces prestations doivent au préalable **être réservées**. Sans inscription ou demande écrite par mail de la famille avec un retour de confirmation de notre part, *La Roche* refusera la prise en charge de l'enfant, pour des raisons de sécurité et de cadre réglementaire auquel nous sommes soumis.



## C. Communication

La communication entre tous les acteurs est très importante pour le bon déroulement des activités. C'est pourquoi :

- Des photos seront diffusées sur nos réseaux et à l'entrée de l'accueil afin de faire découvrir en image les activités menées sur l'accueil périscolaire à la fin de chaque période (**avec vérification au préalable du droit à l'image**).
- Un affichage à l'entrée de l'accueil informe les parents, du menu du goûter du jour ou de la semaine entière, des objectifs pédagogiques des activités proposées ainsi que des informations importantes relatives au bon fonctionnement de l'accueil.
- Des enquêtes de satisfaction vont être réalisées auprès des familles et des enfants à deux reprises dans l'année. Cela permet à tous de nous faire des retours constructifs sur nos propositions et notre fonctionnement afin que l'on puisse consolider nos pratiques et nous améliorer.
- Des temps conviviaux seront proposés dans l'année en invitant les familles à s'arrêter un moment au sein de l'accueil avec les animateurs et leurs enfants afin de découvrir ou redécouvrir ensemble les activités réalisées et les projets menés.

Nos équipes restent disponibles pour répondre aux éventuelles questions des familles sur le site d'accueil ou directement au sein de nos services à *La Roche*.



**Un comité d'usagers** est dorénavant installé avec deux représentant.es de parents de la commune d'Avessac.

Le comité se réunit une fois par trimestre et a pour but :

- D'accompagner les responsables des équipements et services,
- De permettre l'amélioration des fonctionnements au sein des équipements et services en facilitant la compréhension des besoins des familles et conseillant les directions sur les modalités pratiques de réponse aux besoins,
- De relayer les informations en direction des familles,
- De faciliter les interrelations entre les directions et les familles (interface) lorsque cela est nécessaire.

## D. L'équipe d'encadrement

L'équipe est constituée en fonction du taux de fréquentation et du taux d'encadrement légal.

L'équipe dans son ensemble est accompagnée par la coordinatrice des activités 3-12 ans et supervisée par la responsable du service enfance-jeunesse.

## L'ÉQUIPE D'ANIMATION

référénte du site



**Virginie**  
BODESCOT

titulaire du BAFA



**Lolita**  
PHILIPPOT

titulaire du BAFA



**Florence**  
PRIME

titulaire du BAFA



**Juanita**  
VIERA DA SILVA

titulaire d'un CAP  
Petite Enfance

*\*L'animatrice mobile peut intervenir sur les différents accueils périscolaires selon les besoins.*

### Les rôles et fonctions de chacun.e

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'animation. Des réunions permettent d'adapter les activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide. La référente et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein de l'accueil tout en ayant **un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, sa tenue et son attitude.**

### Les missions du référent.e

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants accueillis.
- Organiser le bon fonctionnement de l'accueil (accueil des familles, gestion du matériel, gestion des listes avec informations importantes concernant les enfants (PAI, droit à l'image...) relais de terrain avec la hiérarchie.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations avec les familles.
- Élaborer, en concertation avec l'équipe d'animation le projet pédagogique.
- Coordonner l'équipe d'animation.

### Les missions des animateurs

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants qui lui sont confiés.
- Participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif du territoire.
- Construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants.
- Encadrer la vie quotidienne et les activités.
- Proposer et organiser les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.

## E. Les locaux d'accueil et leur affectation

Les locaux sont mis à disposition par la commune d'Avessac, dans l'enceinte de l'école publique du Petit-Bois.



## II. PROJET DE FONCTIONNEMENT

### A. Vie quotidienne

Les enfants pourront fréquenter l'accueil périscolaire sur réservation au préalable via le portail famille, par téléphone ou par mail. Pour ce faire un dossier d'inscription à jour auprès de nos services est **obligatoire**.

Notre principale mission est de proposer aux familles un mode de garde sécurisant et accueillant où la prise en charge de l'enfant est quotidiennement réfléchi afin de garantir aux familles un accueil de qualité.

Il s'agit d'un lieu de vie et d'enrichissement où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire. C'est un lieu de découverte, de détente et de loisirs pour l'enfant et il se doit également d'être un lieu de confiance pour les parents. Le personnel formé accompagne les enfants au quotidien et s'assure de toujours donner du sens à l'action menée.

### PÉRICENTRE MATIN

La prise en charge de l'enfant à ce moment de la journée se situe à une période charnière, au rythme souvent bousculé, comprise entre le lever et le temps de classe. Une atmosphère calme, réconfortante est privilégiée. Chaque enfant doit pouvoir choisir en souplesse son activité et pouvoir s'isoler s'il le souhaite. Ils sont accueillis puis dirigés vers les différents espaces d'activités (jeux de société, jeux de construction, espace d'imitation, dessin, ateliers animés, etc).

Après une journée d'école les enfants sont moins enclins à se concentrer. Les animateurs de l'accueil rechercheront un équilibre entre la gestion collective du groupe et les besoins plus individuels des enfants. La détente et le bien être seront privilégiés. Des ateliers animés sont proposés mais jamais imposés.

### B. Règles de vie

**POUR LES ENFANTS :** Les sanctions discriminantes, humiliantes et collectives sont proscrites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la réparation des dommages matériels, les excuses et la punition constructive seront mis en avant. L'animateur pourra alors se référer à la **charte de vie** réalisée chaque début de semaine en collaboration avec les enfants en donnant des explications cohérentes.

**POUR LES ADULTES :** Application du règlement intérieur.

Rappel : il est possible de diffuser des images de la vie de l'ACM sur les réseaux sociaux (comme Facebook ou Instagram) en accord avec la référente et après vérification **obligatoire** du droit à l'image. Les animateurs sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants pour le bon déroulement des activités (cadres photos, expo...). Le rôle de l'animateur n'est pas de prendre en photo chaque enfant mais bien le groupe au moment de l'animation.

## III. DÉMARCHE ÉDUCATIVE

### A. Rappel des principaux axes du Projet Éducatif de Territoire

Depuis 2009, un projet Éducatif Local a été entrepris conjointement avec l'ensemble des acteurs du territoire. C'est en 2014 que le PEDT est venu compléter cette dynamique. Le PEDT s'inscrit aujourd'hui dans la volonté de mettre en œuvre une action éducative cohérente et concertée avec toute la communauté éducative.

Les élus sont initiateurs, porteurs et coordonnateurs de ce projet, aidés et accompagnés par la direction des services et tous les agents de *La Roche*.

Aujourd'hui l'objectif de notre PEDT est de poursuivre l'engagement avec l'ensemble des partenaires pédagogiques locaux et institutionnels sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

**Les orientations prioritaires du PEDT se déclinent à travers les points suivants :**

#### CRÉER OU RENFORCER LE LIEN AVEC LES ACTEURS ÉDUCATIFS ET LES PARTENAIRES

- Créer les dynamiques d'échanges et les partenariats
- Faciliter les interventions des acteurs éducatifs sur les pratiques culturelles, sportives, éducatives
- Développer des activités en lien avec les projets d'écoles

#### AMÉLIORER LA COMMUNICATION À DESTINATION DES FAMILLES ET ACTEURS DU PROJET

- Réalisation de lettre d'information
- Utilisation des outils numériques d'information et de communication
- Faire participer les enfants à la communication des activités réalisées
- Échanges avec les comités d'usagers

#### FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ENGAGEMENT LOCAL

- Favoriser la participation des enfants et jeunes dans les événements locaux (fête des aîné.es...)
- Création de junior associations... afin de favoriser l'engagement
- Mettre en œuvre des formations citoyennes (premiers secours...) à destination des enfants et sensibiliser à la solidarité

## B. Les objectifs pédagogiques

Le temps d'accueil périscolaire est un moment de transition pour l'enfant entre le rythme scolaire et le temps de repos. C'est un moment ludique et en libre choix où l'enfant apprend à s'exprimer derrière diverses activités proposées. A travers ces activités des objectifs sont mis en place afin d'amener l'enfant vers l'autonomie, apprendre la sociabilisation, l'entraide, le partage, s'adapter et évoluer au sein d'un groupe, de s'exprimer à sa manière et à son rythme. D'accroître leur développement psychomoteur, cognitif, affectif et social.

Dans notre société actuelle, il est important de remettre en avant les notions de partage et d'entraide. Pour cela nous devons accompagner les enfants dans l'apprentissage du « bien vivre ensemble ». Ces derniers doivent se sentir impliqués et trouver leur place au sein de leur groupe. Les enfants ont besoin de se sentir bien dans leur nouvel environnement. Nous mettrons en avant, l'esprit de groupe, l'initiative et l'accompagnement des tous petits.

OBJECTIF GÉNÉRAL <b>FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ENGAGEMENT LOCAL</b>		
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS	ÉVALUATIONS
<b>S'APPROPRIER LE NOUVEL ACCUEIL PÉRISCOLAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte du nouvel environnement (salle de motricité, médiathèque etc...)</li> <li>• Choisir un nom pour le nouvel accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de vote : au moins 15</li> </ul>
<b>SUSCITER L'INVESTISSEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer du lien</li> <li>• Favoriser l'autonomie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants sont-ils autonomes dans l'espace ? L'organisation favorise-t-elle des repères ? Y a-t-il eu un affichage clair des espaces ?</li> <li>• Les enfants sont-ils dans l'entraide ? ( petit.es - grand.es / du même âge), Y-a-t-il eu des temps de cohésion ? 3 temps forts de cohésion par période (jeux, projets communs)</li> </ul>
<b>VALORISER LES ESPACES DE NOTRE NOUVEL ACCUEIL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de support d'organisation</li> <li>• Création de nouvelles activités en rapport avec les nouveaux espaces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement visuel qui prend forme : 3 supports sur 3 espaces différents</li> </ul>
<b>SUSCITER LA COOPÉRATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de binôme grand.e - petit.e</li> <li>• Mis en place de jeux coopératifs</li> <li>• Avoir des projets communs</li> <li>• Favoriser les relations sociales et la place dans le groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aboutissement de 3 projets dans l'année</li> </ul>
<b>FAVORISER L'EXPRESSION SOUS TOUTES SES FORMES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversifier les supports (sport, origami, jardinage etc...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 supports d'activité par période.</li> </ul>
<b>FAVORISER LA CONNAISSANCE DE SOI MÊME ET LE BIEN ÊTRE INDIVIDUEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition d'ateliers bien être (prendre soin de soi), séance de méditation etc...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 participant.es par ateliers proposés.</li> </ul>

## IV. L'ANNÉE 2023-2024 À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

### A. Projet d'animation

**THÈME GÉNÉRAL**  
**PETITS SENSEILS, ALLONS DE L'AVANT AU PÉRI DU SOLEIL LEVANT**

<b>PÉRIODE 1</b> du 04 septembre au 20 octobre	<b>Le bonheur est en toi, un péri comme chez toi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faire connaissance avec nos voisins : médiathèque , ecole etc..</li> <li>• création de poubelles de tri déchets verts pour le compost</li> <li>• mission de dépollution de la cour</li> <li>• sensibilisation au tri, le biodégradable</li> <li>• création commune d'une charte de vie citoyenne</li> </ul>
<b>PÉRIODE 2</b> du 06 novembre au 22 décembre	<b>C'est en aidant les petit.es qu'on devient grand.es</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• création de binômes grand.es - petit.es</li> <li>• mise en place de jeux de coopération</li> <li>• transmission de savoir faire par le biais de d'atelier calligraphie origamis etc..</li> </ul>
<b>PÉRIODE 3</b> du 08 janvier au 23 février	<b>Fêtons le nouvel an chinois , fais signe à l'animal qui est en toi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• préparation du nouvel an chinois (8 février) : année du dragon de bois</li> <li>• chercher le signe chinois des enfants et les représenter avec leur prénom</li> <li>• fin de période : goûter festif : cérémonie du thé</li> </ul>
<b>PÉRIODE 4</b> du 11 mars au 20 avril	<b>Cultive ton coté zen, récolte ce que tu sèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• prendre soin de soi (méditation, soins cosmétique naturel)</li> <li>• création d'un jardin « zen »</li> <li>• plantation (légumes, bambou)</li> </ul>
<b>PÉRIODE 5</b> du 06 mai au 06 juillet	<b>C'est quoi ce cirque... du soleil !</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• jeux sportif</li> <li>• création de petits spectacles</li> <li>• parcours de motricité</li> </ul>

## B. Moyens mis en œuvre

### moyens HUMAIN

- Les animateurs formés et qualifiés de la structure sont les porteurs du projet en lien direct avec leur direction.
- Des animateurs stagiaires BAFA/DEJEPS

### moyens MATÉRIELS

- Les locaux mis à disposition par la commune
- Les espaces de sports, terrain de foot
- Le matériel pédagogique

### moyens FINANCIER

Prise en compte dans le budget :

- Les effectifs prévisionnels
- Les présences réelles des enfants sur l'année précédente,
- La capacité d'accueil de la structure (*Taille des locaux, respect du taux d'encadrement*)
- Les animateurs salariés
- Matériel Pédagogique
- L'alimentation

### moyens EN COMMUNICATION

- Affichage des menus et goûters , des objectifs pédagogiques des activités
- Plaquette d'information : Site internet et/ou portail familles de l'accueil
- E-mailing aux familles

## C. Bilan pédagogique

**Des réunions d'équipe** sont organisées avec les animateurs et la direction avant le début de l'année scolaire. Ces réunions permettent de partager les expériences de chacun, de faire remonter les problématiques rencontrées afin d'y remédier rapidement; mais également de préparer les activités et d'anticiper les matériels pédagogiques ainsi que d'analyser les points forts (réussite d'un grand jeu, satisfaction des enfants et des familles pour une sortie proposée...).

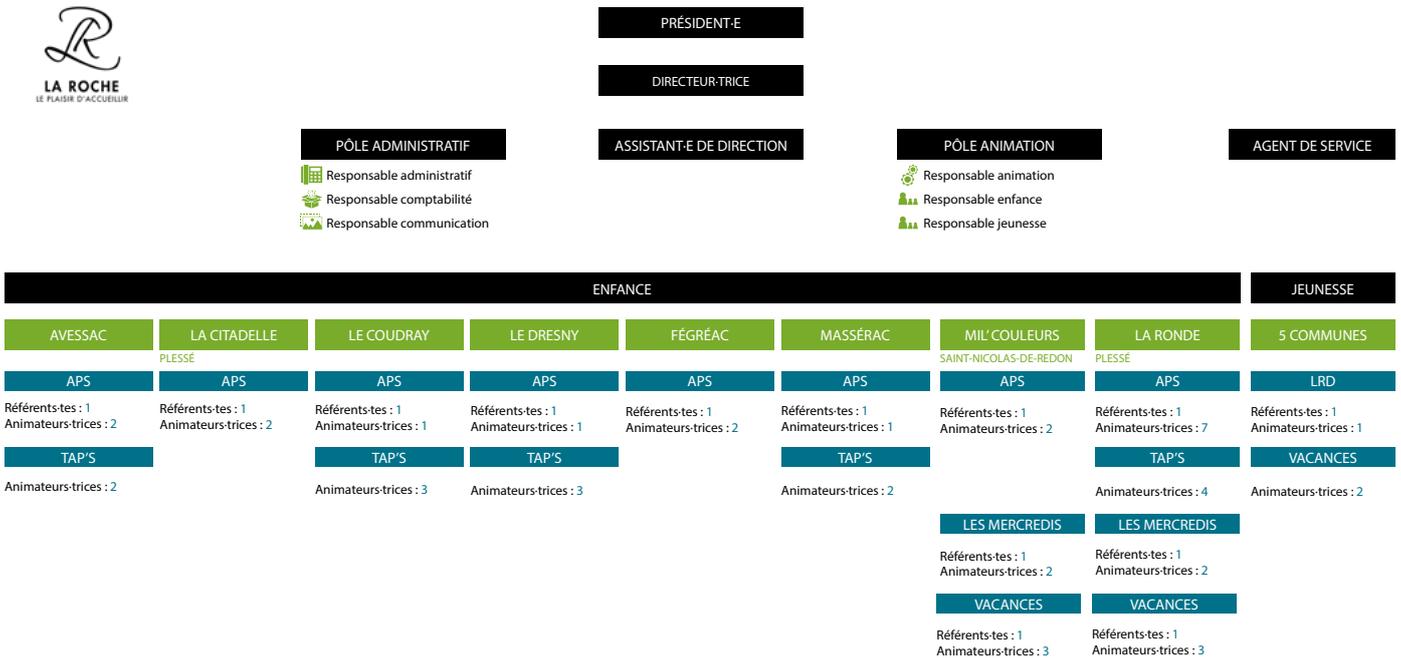
**Un bilan pédagogique sera réalisé en fin d'année scolaire.** Plusieurs outils seront utilisés :

- Retours des enquêtes de satisfaction
- Évaluation des objectifs pédagogiques selon la grille d'évaluation par l'équipe d'animation
- Retours comité Usagers

Ce bilan sera un outil afin d'établir nos objectifs pédagogiques et nos modalités de fonctionnement par l'année suivante.

# V. LES ANNEXES

## A. Organigramme



LRD : La Roche se déplace  
 APS : accueils périscolaire

## B. Les outils d'évaluation



### SUR LE SITE :

- Aveszac  Coudray  Dresny  Fégréac  Massérac  La Ronde  La Citadelle  Saint-Nicolas-de-Redon

Pour chaque question, coche la réponse qui correspond le mieux à ce que tu ressens. Tu peux laisser un commentaire pour donner ton avis.

### Que penses-tu :

	Très bien	Bien	Mal	Mauvais
des goûters				
des activités de soir et/ou du matin				
des règles de vie au périscolaire				
du trajet école-périscolaire				
des relations avec les animateurs				
des relations avec les autres enfants				
de l'ambiance du périscolaire				

### Quand tu es au périscolaire :

	Toujours	Souvent	Rarement	Jamais
tu te sens détendu et tranquille				
tu te sens en sécurité				
tu es content de venir				
les animateurs font respecter les règles				
les animateurs s'occupent de toi quand tu en as besoin et tu te sens respecté				
les animateurs te laissent parfois choisir ton activité ou du temps libre				

### Quel type d'activité préfères-tu ?

- les bricolages  les jeux collectifs  les sorties en bus  les jeux sportifs  la cuisine  les jeux libres  
 Autre(s) : .....



À compléter avant d'effectuer votre activité, cette fiche vous permet de savoir ce que vous voulez faire et comment vous allez le mettre en place. Vous visualiserez plus facilement ce qui est réalisable de ce qui ne l'est pas.

### Animateur référent de l'activité

#### Intitulé de votre activité

Date : \_\_\_\_\_ Temps de l'activité : \_\_\_\_\_ Public : \_\_\_\_\_

Nombre de participants/animateurs : \_\_\_\_\_

Lieu de réalisation/commune : \_\_\_\_\_

#### Domaine de l'activité

#### Objectifs pédagogiques de l'activité

#### Matériel nécessaire et quantité (vérifier les stocks et soyez le plus précis possible)

#### Consignes (mesures de prévention, risques potentiels)

#### Rôle de-s animateur-s

#### Déroulement attendu de l'activité (étape par étape)

### BON POUR ACCORD

**Marion GATARD**  
 Chargée des activités 3 à 12 ans  
 Cochargée des activités Plesselle

**Responsable Enfance-Jeunesse**  
 Agente de direction  
 Responsable du pôle animation



LA ROCHE  
LE PAYS D'AVANCE

VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARTIE DES

# COMITÉS D'USAGERS

**Qu'est-ce que c'est ?**

Les comités d'usagers représentent les familles auprès des responsables d'équipements pour donner un avis quant aux fonctionnements des équipements, dans les relations avec les familles.

**Comment ça fonctionne ?**

Les comités d'usagers se composent de 2 représentants-tes par site :  
Auessac - Coudray - Citadelle  
Dresny - Fégréac - Massérac  
Plessé - Saint-Nicolas-de-Redon

Ils se réunissent une fois par trimestre ou à la demande des responsables. Les représentants-tes sont investis pour une durée d'un an.

**Quel est l'objectif ?**

Les comités d'usagers ont pour objectif d'avoir un rôle de partenariat entre les familles et les directions d'équipements.

Ils sont un maillon essentiel dans la prise en compte des avis des familles dans les domaines pratiques du fonctionnement des équipements de proximité.

## POUR CANDIDATER :

Inscrivez-vous sur la liste auprès des animateurs-trices avant le **16 septembre**.

Si le nombre de candidatures est **supérieur** à 2, alors un tirage au sort parmi les candidats-tes sera organisé.

Si le nombre de candidatures est **inférieur** à 2, alors un tirage au sort parmi les familles du site sera organisé.